

## ASSOCIATION DES RESIDENTS DE LA CLUSAZ

### CONCOURS PHOTO 2017/18

#### RÈGLEMENT SIMPLIFIÉ

L'Association des Résidents de La Clusaz organise pour la première fois un concours photo mettant en valeur les richesses de La Clusaz. Pour participer à ce concours, il suffit de s'acquitter de la somme de 5 euros par inscription et par photo (voir bulletin d'inscription ci-joint). Chaque participant pourra envoyer 2 photos au maximum, 1 seule pourra être primée et se voir attribuer un lot.

Le jury est présidé par Juliette Diemer, photographe qui a remporté de nombreux prix et qui expose ses photos dans les plus grandes galeries. Il est composé également de professionnels du tourisme et de la communication et de membres de l'ARLC. 5 lots au moins récompenseront les lauréats. Ils seront offerts par les commerçants ou institutionnels de La Clusaz ou par l'ARLC.

Le concours débute le 4 août 2017 et se termine le 30 mai 2018 date limite des envois (le cachet de la poste faisant foi). Il est ouvert à tous les photographes non professionnels.

#### PRINCIPE DU CONCOURS PHOTO :

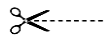
Le participant fera parvenir à l'adresse suivante : ARLC 74220 La Clusaz BP 5

Un tirage sur papier photo au format de 13x19 au moins à 21x29,7 maxi et le fichier numérique correspondant avec une très bonne résolution pour pouvoir agrandir la photo( CD ou clé USB ).

Le support numérique ne contiendra que la photo participante (ou les 2).

Photos prises uniquement à La Clusaz, avec un petit mot expliquant où a été pris le cliché (un indice doit permettre d'identifier le lieu de la prise de vue). **Les photomontages sont interdits.**

Les tirages et supports seront rendus à l'issue du concours. L'auteur autorise l'ARLC à agrandir, publier sur ses supports et exposer ses photos sans prétendre à rétribution.



### CONCOURS PHOTO 2017/18

#### Thème 2017/18 «La vie à la montagne»

BULLETIN D'INSCRIPTION : 1 bulletin par photo

NOM : .....

Prénom: .....

Adresse :

.....

Code Postal : ..... LOCALITE : ..... Pays : .....

Téléphone : .....

Courriel.....

Je joins à ce bulletin :

1) 1 photo papier tirée au format 13x19 mini, 21X29.7 maxi

2) le fichier numérique (CD ou clé) ne comportant que la (ou les) photo participante.

3) La somme de 5 euros par photo, chèque à l'ordre de l'ARLC (débité après la réunion du jury)

Titre, description de la photo et du lieu à la Clusaz où le cliché a été pris :

.....

.....

J'ai pris connaissance du règlement et j'autorise l'ARLC à agrandir, publier et exposer mes photos sans prétendre à rétribution.

Vous pouvez reproduire ce bulletin autant que nécessaire

Date et Signature